

INFO-CONSOMMATION

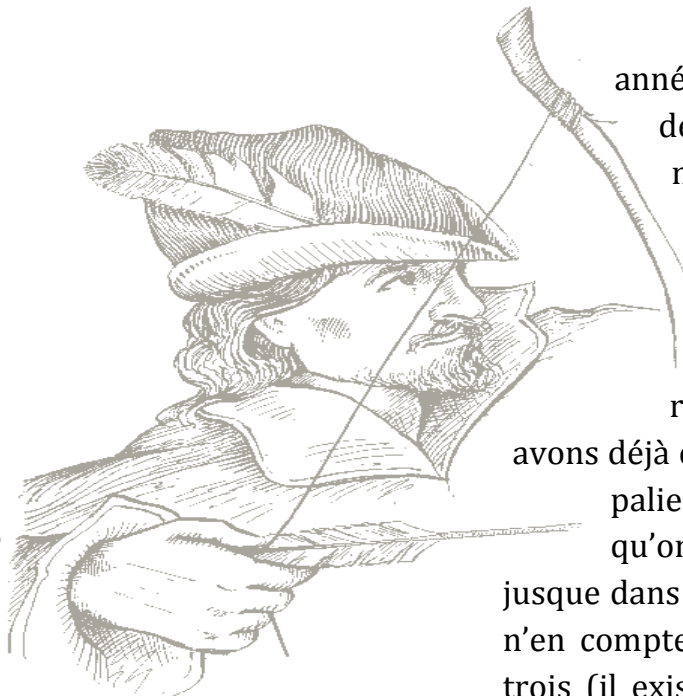
2422, rue Roussel, Chicoutimi G7G 1X6
Téléphone : 418-549-7597 - Télécopieur : 418-549-1325
Courriel : sbc@vl.videotron.ca

ÉDITORIAL

Nous commençons l'année 2011 par une édition spéciale. **Hausse**, car la présente année est marquée par la mise en place d'une série de mesures annoncées par le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, visant à ramener l'équilibre budgétaire. Vous l'aurez sans doute remarqué, nous nous sommes réveillés au jour de l'An avec une hausse de 1% de la taxe de vente du Québec (TVQ). En 2012, une augmentation d'un point de pourcentage est également prévue. C'est sans grande surprise que le Conseil du patronat et les grandes entreprises ont souligné cette mesure comme étant la moins pire des mesures fiscales et nous comprenons pourquoi, car plus nos revenus sont élevés, moins les taxes à la consommation ont un impact sur notre niveau de vie. Inversement, lorsqu'on a des revenus moins grands, plus ce genre de taxes nous affecte et, dans le pire des cas, entraîne parfois les gens à se priver de l'essentiel. Dans la présente édition de l'Info-consommation, nous reviendrons sur les impacts des différentes mesures annoncées lors du dernier budget mais aussi, et surtout, sur les alternatives fiscales possibles.

Simon Tremblay
Directeur et intervenant en consommation

COMMENT REDISTRIBUER LA RICHESSE



L'impôt progressif est la mesure fiscale la plus juste et équitable, car les contribuables sont appelés à contribuer en fonction de leur salaire. Ces dernières

années, la tendance des gouvernements fut toutefois de ramener l'imposition vers un taux unique pour les raisons que nous avons déjà énumérées. De 16 paliers d'imposition qu'on dénombrait jusque dans les années 90, on n'en compte aujourd'hui que trois (il existe quatre paliers d'imposition au fédéral, et chez nos voisins du sud on en dénombre six).

En ajoutant uniquement un **palier d'imposition** pour les

revenus les plus élevés, le gouvernement pourrait aller chercher d'importantes sommes d'argent. Outre cette mesure, plusieurs autres possibilités plus équitables que les hausses de tarifs sont possibles et envisageables, par exemple : la **lutte à l'évasion fiscale**, l'introduction d'une **taxe à la consommation dite sélective** qui varie selon la nature des biens achetés, **l'augmentation des redevances des entreprises sur les ressources naturelles**, la **lutte contre la corruption**, etc.

SERVICE IMPÔT à partir du 22 février 2011



- **Quand ?** Du mardi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h
- **Pour qui?** Les personnes seules, les couples et les familles à faible revenu.
- **Coûts :** De 3,50 \$ à 5 \$ par formulaire, selon le revenu.
- **Membre :** Vous devez être membre, au coût de 3 \$. La carte est disponible au Service budgétaire.

Assurez-vous d'avoir tous vos relevés et documents nécessaires à l'impôt!

LES SERVICES PUBLICS : LE DON D'UNE SOCIÉTÉ À ELLE-MÊME

Les gouvernements et certains médias le disent et le répètent sur un ton alarmiste : « nous n'avons plus d'argent ». Pire, « nous vivons au-dessus de nos moyens ». Par conséquent, nous devons nous serrer la ceinture et faire des choix. Pour ce faire, ils proposent de diminuer le nombre de services publics disponibles tout en haussant les tarifs et les taxes pour renflouer les coffres de l'État. Que vous ayez un revenu annuel de 15 000 \$ ou de 200 000 \$ et plus, cela importe guère au gouvernement libéral : les services qui vous sont offerts sont au même coût (ex. : contribution santé de 200 \$ à terme, TVQ, hausse du tarif d'électricité, etc.). Mais dans les faits, ces mesures changent tout, car elles sont régressives parce qu'elles contribuent à accroître les inégalités sociales en ne tenant pas compte de la capacité de payer des individus.

Rappelons toutefois que si le déficit de l'exercice budgétaire de 2010 atteint cinq milliards de dollars, cette situation était à prévoir, car depuis plus d'une décennie, les différents gouvernements se sont volontairement privés de revenus (10 milliards depuis l'an 2000 au Québec) en réduisant les impôts et en refusant d'aller chercher l'argent où il est. À titre d'exemple, il est intéressant de rappeler que les principales banques du Canada ont engrangé des profits de 4,8 milliards de dollars et ce, uniquement au troisième trimestre de 2010. En 2008, en pleine crise, elles ont fait plus de 12 milliards de profits. Pendant que les autres entreprises paient près de 20 % de leurs revenus en impôts, la contribution des entreprises financières n'est que de 11,4 %). Il est malheureux de constater que pour le bénéfice des grandes compagnies et des mieux nantis, les gouvernements préfèrent couper dans l'aide aux démunis et abandonner peu à peu ce qui profite à tous, c'est-à-dire des services universels et de qualité.

Éco-Fripes
Roussel

Du 7 au 26 février

VENTE DE LIQUIDATION À 50 % sur les manteaux d'hiver, cuir, fourrure et bottes.

ARRIVÉE GRADUELLE DE LA MARCHANDISE DE PRINTEMPS DÈS LE 3 MARS!